

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Département de la Corrèze

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE d'YSSANDON

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 29/05/2026

Date d'affichage : 06/06/2026

L'an deux mil vingt six, le cinq juin, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune d'YSSANDON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Didier DUBUIS.

Étaient présents : M. Didier DUBUIS, Mme Nicole DELPY, M. Claude VILLENEUVE, Mme Carine DUCHOWICZ, M. Sébastien BOURZAT, Mme Pascale PEYRAMAURE, M. Thierry BOSREDON, Mme Sandrine MERLIN, M. Sébastien FAYAT, Mme Laëtizia VILLENEUVE, M. Jean-Jacques VIRESOLVIT, Mme Mylène LAVAL, M. Nicolas DONNADIEU, Mme Céline BOUCHER, M. Laurent DUPUY.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Carine DUCHOWICZ.

OBJET : Désignation d'un correspondant défense

Conformément au courrier de Mme La Ministre des armées et des Anciens Combattants du 29 avril 2026, il est conseillé de désigner un correspondant défense (CORDEF) au sein de chaque commune française.

L' élu désigné par le Conseil Municipal devient un véritable relais d'information et d'action, il a notamment vocation à :

- informer les habitants sur les enjeux de défense, le parcours de citoyenneté et les dispositifs d'engagement
- sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République et aux missions des armées
- animer des actions locales pour renforcer l'esprit de défense et la cohésion nationale.

A ce titre, il entretient des relations étroites avec la délégation militaire départementale laquelle, en retour, l'informe autant que de besoin de l'actualité défense nationale et départementale.

Monsieur le Maire précise que le CORDEF est désigné pour la durée du mandat, demande un élu volontaire pour assurer cette fonction de correspondant défense.

Le Conseil Municipal, désigne, à l'unanimité des membres présents, comme correspondant défense :

M. VILLENEUVE Claude

Fonction : Adjoint au Maire

Adresse : 11 Impasse Chalard Bas 19310 YSSANDON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20260605-MA-DEL-2026-025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2026
Publication : 06/06/2026

Délibération N° : MA-DEL-2026-025

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de BRIVE et publication par voie
d'affichage le 06/06/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Didier DUBUIS

*Pour le Maire empêché
Nicole Delby, Adjointe*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20260605-MA-DEL-2026-025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2026
Publication : 06/06/2026